AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 29-1-68 741965

PUBLICATION PERIODIQUE

EDITION DE LA STATION DU LANGUEDOC
(Tél. 92.28.72)
(AUDE, GARD, HERAULT, LOZERE, PYRENEES-ORIENTALES)
Régisseur de recettes, Direction Départementale de l'Agriculture, 16, rue de la République - MONTPELLIER
C.C.P. : MONTPELLIER 5.238-57

Abonnement Annuel
25 francs
N° 88 - JANVIER 1968/2
I° supplément

LA DESINFECTION DES SEMENCES MARAICHERES

-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

Dans le n° 87 de décembre 1967 nous avons rapidement vu les procédés et produits de désinfection du sol. En complément de ces mesures sanitaires la désinfection des semences constitue un moyen de lutte préventive relativement économique et commode contre certains parasites qui attaquent les semences en terre ou les jeunes plantules à le levée. Quels que soient les traitements envisagés deux méthodes peuvent être utilisées :

I° - Le Trempage :

On prépare un bain contenant le produit commercial choisi.

Les graines sont immergées puis mises à sécher et semées sans délai. Deux inconvénients : le trempage peut augmenter la phytotoxicité de certains produits; il ne permet pas de connaître exactement la quantité de produit utilisé.

2° - Le Poudrage :

a) à sec - Pour les semences qui retiennent bien les poudres (carottes, betteraves, laitues, etc...)

b) humide - Pour les semences lisses auxquelles les poudres adhèrent mal (haricots, pois, radis, etc...)

L'adhésif peut être de l'eau, une huile de vaseline ou de table, de la gomme arabique, la méthylcellulose, etc...

Le poudrage, à sec ou humide, s'effectue dans un récipient hermétiquement clos proportionné au volume de semence à désinfecter (baratte ou simple boite).

Le poudrage est un peu plus difficile à exécuter que le trempage pour bien répartir le produit à la surface des semences.

Il est difficile de citer les différentes désinfections réalisables en maraichage, trop d'espèces cultivées différentes nécessitent des produits, des techniques ou des précautions variant de l'une à l'autre.

Nous n'allons citer que les produits les plus couramment utilisés pour des semences les plus fréquemment cultivées dans nos régions.

.../...

P. 287

Imprimerie de la Station du Languedoc-Roussillon. Directeur-gérant : L. Bouyx.

FONGICIDES :

Le Formol : Le formol s'utilise contre la septoriose du cèleri par l'immersion des graines pendant 20 minutes dans une solution à 0,25 % de formol du commerce.

L'oxyquinoléate de cuivre : C'est un très bon désinfectant des semences, assez polyvalent, sans toxicité pour l'hommeg ni phytotoxicité.

Les organo-mercuriques : Très polyvalents , doivent être manipulés avec précautions car ils sont très toxiques pour l'homme. Leur phytotoxicité est parfois assez grande si l'on attend trop entre le traitement et le semis, ou si la levée est plus longue du fait de conditions extérieimres défavorables.

Le T.M.T.D. : Il est utilisé contre le botrytis et le charbon de l'oignon, la pourriture de l'ail, etc... c'est un produit assez irritant pour les muqueuses qui nécessite des précautions lors des manipulations.

Le chloranil : Fongicide non toxique pour l'homme ni phytotoxique, efficace contre certains alternaria, septorioses, etc...

D'autres fongicides, moins spécifiques de la désinfection des semences et, le plus souvent emplyés en traitements aériens, sont également utilisés : Manèbe, Phaltane, Captane, Captafol, Dichlone, Cuprobame, Mancozèbe, produits cupriques, etc...

INSECTICIDES :

L'Aldrine, la Dieldrine, l'Heptachlore et le Lindane toujours utilisés contre la mouche de l'oignon, sont peu à peu abandonnés du fait de l'accoutumance de plus en plus marquée de ce parasite aux insecticides chlorés. On utilise toujours le lindane dans ces traitements destinés à lutter contre la mouche des semis, l'altise des crucifères et le charançon des tiges du chou.

Le Diethion, le Carbophenothion, le Diazinon et le Trichloronate, avec des efficacités différentes, sont actuellement les plus employés contre la mouche de l'oignon et tendent à remplacer les insecticides chlorés cités plus haut.

Pour tous les produits mentionnés ici les agriculteurs devront s'en tenir strictement aux doses recommandées par les fabricants. Ces derniers peuvent varier pour un même produit, selon le parasite combattu ou l'espèce végétale dont on traite la semence.

Respecter également les précautions d'emploi recommendées par les fabricants.

.../...

PREPARATION DES TUBERCULES DE POMMES DE TERRE DESTINEES A LA PLANTATION

-:-:-:-:-+-

Chaque année la culture de la pomme de terre primeur prend un peu plus d'extension en Languedoc. Elle constitue, en effet une tête d'assolement très appréciée.

Pour la culture de primeur on plante généralement des tubercules déjà germés, ce qui permet :

- d'éliminer, à la seule vue des germes, les tubercules des variétés étrangères en mélange

- d'assurer une plus grande régularité de végétation en éliminant les tubercules dont les germes sont mal constitués, filent ou ne sont pas apparus.

- d'obtenir une plus grande précocité de récolte.

La mise en germination, qui précède de 5 à 7 semaines la plantation, s'effectue dans des locaux non spécialisés mais où existent une bonne ventilation, une température supérieure à 10°, une luminosité et une humidité suffisantes.

L'agriculteur a tout intérêt à utiliser des clayettes pour la mise en germination. L'aération et la pénétration de la lumière étant bien meilleures que dans le cas de tubercules conservés sur des planches ou à même le sol. Par ailleurs la manutention des tubercules se trouve facilitée et les risques de bris de germes pratiquement nuls. Cette conservation en clayette est d'ailleurs indispensable pour la variété B.A. dont la germination est plus difficile et les germes plus fragiles.

Toujours en ce qui concerne les pommes de terre de semence nous devons signaler que la majorité des lots de pommes de terre importés, cette année, de Hollande étaient atteints de gale commune. Cette maladie assez bénigne se traduit par des taches superficielles grises à noires, à contour généralement circulaire, anguleux parfois. A de nombreuses reprises des agriculteurs nous ont porté des tubercules atteints de cette maladie, craignant pour l'avenir de leur culture ou la qualité de la récolte. Nous tenons à rassurer tous les producteurs de pommes de terre qui ont eu de telles semences et précisons que cette altération rugueuse de l'épiderme ne présente aucun danger ni pour la culture ni la récolte à venir.

En effet il est admis que la gale commune ne se développe que dans des terres très calcaires ou ayant subi une alcalinisation excessive par chaulage ou trop richement fumées.

En général cette maladie n'évolue pas et ne se perpétue pas dans les terres où l'on cultive les pommes de terre dans notre région et où ces amendements calcaires ne sont pas justifiés.

P. CHRESTIAN - J. LAVY

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux : P. BERVILLÉ

Tirage du 23 Janvier I968

7288